

# BULLETIN D'INSCRIPTION SOLISTE



DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **29 février 2024**

TITRE DE LA CHOREGRAPHIE :

CATEGORIE : ESPOIR  INTERMEDIAIRE  AVANCES   
**AMATEUR**  **PRÉ-PRO**  **PROFESSIONNEL**

AGE :

Nom danseur :

NOM DU PROFESSEUR / DE L'ECOLE :

ADRESSE DE L'ECOLE :

code postal :

VILLE :

TELEPHONE :

MAIL :

Durée de la chorégraphie : .....

Titre de la musique et compositeur :

Frais d'inscription SOLO : 20 € + cotisation AINSIDANSELAVERUNE : 3€/ danseur

Le responsable de l'école de danse :

- atteste avoir pris connaissance et accepte sans condition le présent règlement
- certifie sur l'honneur être en possession des certificats médicaux autorisant la pratique de la danse pour chacun de ses danseurs, valides à la date des Rencontres chorégraphiques
- certifie être en possession des autorisations parentales des danseurs mineurs pour la participation aux rencontres chorégraphiques

**Notion pré-professionnelle définie par le fait de pratiquer 6h de danse par semaine**